

TITRES D'AUTOCONTRÔLE

PEUGEOT S.A.

Le groupe met en œuvre une politique de rachat d'actions de la société Peugeot SA, conformément aux mandats donnés par l'Assemblée Générale des actionnaires au Directoire. Le programme de rachat d'actions a pour principaux objectifs :

- l'optimisation du résultat par action par annulation des actions rachetées ;
- la distribution d'actions à des salariés, dirigeants ou mandataires sociaux de la société ou de sociétés ou groupements qui lui sont liés lors de l'exercice d'options d'achat d'actions.

FAURECIA

Depuis 1999, FAURECIA détient des actions propres, à la suite d'une opération d'apport. En outre, l'Assemblée Générale des actionnaires a autorisé un programme de rachat d'actions dont l'objectif est principalement l'attribution de ces actions aux salariés et dirigeants sociaux du groupe.

Pratique comptable actuelle

Couverture des options d'achat d'actions

Les actions de Peugeot S.A., comme celles de Faurecia, qui sont détenues dans le but de couvrir des plans d'options d'achat d'actions accordés à des salariés, dirigeants ou mandataires sociaux de la société ou de sociétés ou groupements qui lui sont liés, sont inscrites à l'actif du bilan en « titres de placement ». Elles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition. Elles sont provisionnées, si nécessaire, à hauteur du prix de levée de l'option d'achat ou de la valeur d'inventaire si celle-ci est inférieure.

Actions d'autocontrôle de la société Peugeot S.A.

Lorsque le groupe rachète ses propres actions dans un autre but que la couverture des options d'achat, celles-ci sont affectées pour leur coût d'acquisition, en diminution des capitaux propres, comme actions d'autocontrôle.

Le produit de la cession éventuelle des actions d'autocontrôle est imputé directement en augmentation des capitaux propres, de sorte que les éventuelles plus ou moins-values de cession n'affectent pas le résultat net de l'exercice.

Dans le calcul du résultat par action, les actions affectées à la couverture des plans d'options sont considérées comme encore en circulation.

IFRS

Tous les titres d'autocontrôle de Peugeot S.A. sont imputés en diminution des capitaux propres. Cette différence est sans effet sur le compte de résultat.